

Mémoire concernant les demandes de prêt au Musée national suisse

Toute bonne chose demande du temps ...

Nous vous prions de bien vouloir nous soumettre vos demandes de prêt au moins quatre mois à l'avance, afin de nous permettre de les traiter dans les meilleures conditions et dans les délais prévus.

Qui bien commence, bien avance ...

Pour pouvoir traiter votre demande, nous avons besoin des renseignements suivants :

- Nom et adresse de l'emprunteur / de l'institution emprunteuse
- Personne de contact (téléphone / courriel)
- Titre et lieu de l'exposition
- Facility report (climatisation / éclairage / sécurité)
- Liste des objets souhaités

Priorité absolue : la protection des objets – exigences en matière de conservation

Vous trouverez ci-de suite un aperçu des conditions générales de conservation établies par notre musée dans le cadre d'une exposition (les exigences détaillées pour chaque groupe d'objets sont indiquées dans le contrat de prêt).

Climatisation et éclairage : Maintenir des conditions de climatisation aussi constantes que possible. Le taux admis d'humidité relative de l'air doit se situer entre 40 et 55% et sa fluctuation quotidienne ne doit pas dépasser 5%. La température admise doit se situer entre 18 et 25°C et sa fluctuation quotidienne ne doit pas dépasser 5°C. Des relevés sur les conditions de climatisation peuvent être exigés en cas de besoin. Éviter l'ensoleillement direct et l'apport de chaleur par des sources lumineuses artificielles. Éviter de poser des objets directement sur les murs extérieurs des bâtiments, à proximité de radiateurs, d'humidificateurs ou de déshumidificateurs et face à des fenêtres exposées à la lumière directe du jour. En fonction des matériaux, l'intensité lumineuse doit se situer entre 50 et 250 lux. Le rayonnement UV doit être aussi faible que possible et ne doit pas dépasser 75 microwatts/lumen. Limiter l'éclairage aux heures d'ouverture.

Sécurité : Les objets doivent être placés dans un environnement exempt de poussière et protégés de telle sorte qu'ils ne puissent être touchés ou manipulés par les visiteurs (dispositif antivol, clôture, vitrines ou autres).

Transport et manipulation : L'emprunteur ou le Centre des collections assurent le transport et la manipulation des objets conformément aux standards internationaux valables pour les biens culturels.

Le transport d'objets ou de prêts particuliers destinés à l'étranger doit être effectué par une entreprise spécialisée dans le transport d'objets d'art. Le

montage/démontage des objets et leur prise en charge sont assurés par le collaborateur compétent du Centre des collections ou, d'entente avec les parties concernées, par un collaborateur qualifié de l'emprunteur. Les objets doivent être manipulés uniquement avec des gants propres en nitrile ou en coton.

Les frais

- En principe, nos prêts sont gratuits. Seuls les coûts effectifs sont facturés :
- Les frais d'emballage, de transport et de service de courrier du Centre des collections du Musée national suisse sont pris en charge par l'emprunteur.
- Si un courier est demandée, les frais de voyage et d'hébergement sont à régler directement par l'emprunteur.
- À l'étranger, l'indemnité journalière PER DIEM (€ 100.-) doit être versée au courrier sur place et en espèces.

Ne pas oublier ...

Après avoir reçu le contrat de prêt, veuillez prendre contact avec nous dans les plus brefs délais, afin que nous puissions fixer ensemble la date à laquelle vos prêts seront transportés ou retirés.

Et pour terminer, le plus important ...

Veuillez nous faire parvenir, avant la remise des objets, un exemplaire du contrat de prêt dûment signé.

Des questions ? N'hésitez pas à nous contacter ...

Régie des œuvres / Service des prêts

Angela Zeier, Art Historian M.A.
Tel. +41 44 7621345
mailto: angela.zeier@nationalmuseum.ch

Maya Jucker
Tel. +41 44 7621375
mailto: maya.jucker@nationalmuseum.ch

Musée national suisse
Centre des collections
Lindenmoosstrasse 1
CH-8910 Affoltern a. Albis
Tel. +41 44 762 1313
www.nationalmuseum.ch/sammlungszentrum